Dernière mise à jour : 5 décembre 2024

TERTIAIRE / ACCUEIL / COMPTABILITÉ / INFORMATIQUE

DCG

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

EN APPRENTISSAGE

DCG
NIVEAU 6

1 AN ou 2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Dautet – 17000 LA ROCHELLE
Tel : 05 46 28 05 70
Contact : Katell DALIBOT-LAUNAY - coordonnatrice pédagogique

LE MÉTIER

Le Collaborateur comptable, au sein d'un cabinet d'expertise-comptable, prépare la clôture des comptes annuels, établit les feuilles de paie des salariés et les déclarations fiscales et sociales.

Dans une grande entreprise, il travaille au sein d'une équipe et est spécialisé (comptabilité clients ou fournisseurs, chargé des paies ou comptable analytique).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Contrôler le respect des obligations comptables, fiscales et légales de l'entreprise.
- Assurer la tenue de la comptabilité courante de l'entreprise.
- Analyser les données comptables et financières pour réaliser un contrôle.
- Conseiller et accompagner les clients sur des problématiques de gestion.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Comptable.
- Gestionnaire de trésorerie.
- Gestionnaire de paie.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'enseignement supérieur (BTS CG, DUT GEA, BUT GEA).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 2 jours au centre de formation et 3 jours en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel :
  - pour les titulaires d'un BTS CG, DUT GEA : 1176h. Formation sur 2 ans.
  - pour les titulaires d'un BUT GEA : 588h. Formation sur un an.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP35526
Date d'enregistrement de la certification : 31-03-2021

POURSUITE D'ÉTUDES

- DSCG, Master contrôle de Gestion.
- École de commerce.
- Concours de la fonction publique (Trésor Public, Éducation Nationale, Administration Publique, Collectivités locales).

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7183€	à 100% par les OPCO	à partir de 5700€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2023-2024

- Réussite aux examens : 79,00 %
- Taux d'insertion : 100,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 70,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr